

**Bulletin d'inscription**  
**au concours photo amateur**  
*La nature à Ville-au-Val*

<b>Informations concernant le photographe</b>	
<b>Nom :</b>	
<b>Prénom :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>Téléphone :</b>	
<b>E-mail :</b>	
<b>Informations concernant la photo</b>	
<b>Légende de la photo :</b>	
<b>Date de prise de vue :</b>	
<b>Lieu de prise de vue :</b>	

Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit être déposé au plus tard le 30 juin 2016 à l'adresse indiquée au dos de ce bulletin, accompagné de votre photo (voir paragraphe « **A propos de la photo ?** » dans le règlement) ainsi que de votre produit du terroir en guise de frais d'inscription.

En participant à ce concours :

- ✓ Je déclare accepter le règlement dans son intégralité
- ✓ Je déclare être l'auteur de la photo présentée au concours
- ✓ J'autorise l'association Anim'Village de Ville-au-Val à utiliser ma photo sur tout support servant à la promotion de ce concours (presse écrite, tracts, internet,...)

Fait à ....., le .....

Signature

# Concours photo amateur organisé par

Anim'Village Ville-au-Val

## Renseignements et inscriptions

Vincent DEHAYE

11b rue du val Sainte-Marie – 54380 VILLE-AU-VAL  
Tél : 09.51.25.25.75 – E-mail : vinsandra@infonie.fr

